



... que la Confédération publie sur son site www.dangers-naturels.ch les nouvelles récentes concernant les orages, le gel, les crues, le vent et le danger d'incendie e.a.? Chacun peut ainsi consulter quotidiennement les prévisions pour sa région et s'informer sur les mesures à prendre suivant les dangers naturels. Ces informations sont bien sûr aussi disponibles sur les portables via divers appli, par exemple « alarmemeteo ». Celles-ci permettent de se faire envoyer des alarmes de mauvais temps sur l'appli ou par sms.